

Madame Marisol Touraine
Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits
des femmes
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Madame la Ministre,

Notre système de santé, auquel tous les Français sont profondément attachés, est un atout pour notre pays. Nous partageons aujourd'hui votre diagnostic : pour que ce système puisse rester l'un des fondements du pacte social français, il doit évoluer et s'adapter aux défis qui se posent à lui.

La précipitation dans laquelle le projet de loi en cours d'examen a été élaboré, illustrée encore par le déroulement des travaux à l'Assemblée nationale, ne vont pas dans le sens d'une mobilisation des forces qui devront faire vivre la réforme que vous appelez de vos vœux.

Les groupes de concertation n'ont débouché sur rien : le texte issu de la commission des affaires sociales a renforcé nos craintes. Nous sommes convaincus ainsi que de nombreux professionnels de santé que votre projet de loi sera néfaste pour les fondements du système de santé, pour la médecine libérale et pour les Français toujours très attachés à la liberté et à l'indépendance de leurs soignants.

Le Premier ministre a annoncé la tenue prochaine d'une grande conférence de santé pour permettre la concertation qui n'a pas eu lieu.

En conséquence, je vous demande aujourd'hui solennellement de retirer ce projet de loi dans l'attente de la conférence de santé initiée par le Premier ministre. Que cette concertation soit l'occasion de rassembler et de réformer notre système de santé dans le consensus et le respect des valeurs de la démocratie sociale.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Anne Dehêtre
Présidente

